



Doc. 14336
07 juin 2017

Réfugiés et migrants: des cibles faciles pour la traite et l'exploitation

Proposition de résolution

déposée par Mme Daphné DUMERY et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

En 2015, plus d'un million de réfugiés et de migrants sont arrivés en Europe après avoir traversé la Méditerranée. Leur passage a été dans une large mesure assuré par des réseaux criminels bien organisés.

A la suite de la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la Turquie le 18 mars 2016, le nombre d'arrivées en Grèce a considérablement baissé, mais pas moins de 180 000 personnes ont traversé la Méditerranée en son centre et sont arrivées en Italie en 2016. Le profil des migrants a aussi changé: si les années précédentes, les jeunes hommes représentaient 70 % de l'ensemble des réfugiés et des migrants, en 2016, les femmes et les enfants constituaient 60 % du total. Quinze pour cent de l'ensemble des migrants (plus de 25 000) et 91 % de tous les mineurs étaient des mineurs non accompagnés.

Les réfugiés et les migrants en général, en particulier les femmes et les mineurs non accompagnés, sont les cibles privilégiées de la criminalité organisée. L'année dernière, les rapports sur la «disparition» de 10 000 mineurs non accompagnés ont suscité de profondes inquiétudes.

Les réseaux criminels sont actifs dans de nombreux domaines, dont le transport en Europe et différents types d'exploitation comme la prostitution, le travail forcé et la drogue, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des camps de réfugiés. Certains étendent leurs activités aux pays d'origine et de départ des réfugiés et des migrants.

Cet immense défi pour les services d'accueil des migrants et des réfugiés ainsi que pour les services de police européens, dont Europol et les forces nationales, n'est malheureusement pas relevé de manière satisfaisante en raison de mandats inadaptés, de méthodes et de ressources opérationnelles insuffisantes et d'absence de coopération et de coordination.

L'Assemblée parlementaire devrait examiner de plus près cette question urgente, en relevant les lacunes et les faiblesses aux niveaux international et national et en proposant des recommandations visant à remédier à la situation.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

DUMERY Daphné, Belgique, NI
ÅBERG Borianana, Suède, PPE/DC
BILDARRATZ Jokin, Espagne, ADLE
CROWE Seán, Irlande, GUE
DI STEFANO Manlio, Italie, NI
DUNDEE Alexander, [The Earl of], Royaume-Uni, CE
FIALA Doris, Suisse, ADLE
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GAFAROVA Sahiba, Azerbaïdjan, CE
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
JAKOBSDÓTTIR Katrín, Islande, GUE
KORENJAK KRAMAR Ksenija, Slovénie, ADLE
KVATCHANTIRADZE Zviad, Géorgie, SOC
MARQUES Duarte, Portugal, PPE/DC
MUNYAMA Killion, Pologne, PPE/DC
PALLARÉS Judith, Andorre, ADLE
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe